

# Compte rendu FS74 du 05 février 2025



*100% Douaniers*

Auvergne-Rhône-Alpes

Sont présents, Madame Linder (Cheffe du PLI de Lyon), Monsieur Perigne (DR Annecy), Monsieur Sierra (Divisionnaire de l'Ain), Madame Hatton et Monsieur Laffont (Inspecteur SST) en visio.

## Rappel des faits :

**Dans la nuit du 27 au 28 janvier. L'eau est montée dans les sous-sols du bâtiment de Ferney-Voltaire. Le niveau a atteint de 80cm à 1m.**

Dès le mardi matin, intervention des pompiers qui reviendront également le mercredi.

Lors de la première intervention, les pompiers avaient coupé l'eau courante pour éliminer une fuite éventuelle du réseau. La montée des eaux ne venant pas du réseau, cette dernière a été rétablie.

Il n'y avait plus de chaudière (heureusement des clim réversibles pour chauffer), plus d'informatique (pas de réseau ni internet, pas de WC pendant la matinée du mardi)

## Le Bureau :

Dès le mardi matin **les agents du Bureau ont pu travailler grâce au partage de connexion de leur téléphone portable.**

**Une sauvegarde informatique avait été faite à la DR, ce qui a permis aux TSI d'en faire une copie et de la mettre à disposition des services rapidement.**

Cette copie a permis de retrouver un fonctionnement quasi normal. Malheureusement il y a un jour et demi de données non sauvegardées qui ont été perdues.

Le stockage :

↳ **archives/consommables** (papier imprimante, papier essuie-mains, papier WC, produits ménagers, aide etc.) tout a pris l'eau. Heureusement les archives 2024 n'avaient pas été classées.

↳ **problème des marchandises saisies :**

- Avec notamment des **montres de valeur qui ont fait l'objet d'une expertise. L'une d'elle semble à priori avoir pris l'humidité. Par ailleurs, les coffrets de montre sont également détériorés et seront remplacés.** Cela aura un **coût financier** pour l'administration (l'Etat étant son propre assureur).
- Les scellés contenant des sommes d'argent saisies ont pris l'eau mais les billets ont réussi à « sécher »
- Des armes saisies ont également pris l'eau et vont être emmenées à une armurerie
- À noter une procédure en cours avec un **stock de CBD qui lui aussi après l'eau** à suivre.

## La Brigade :

**Le mardi matin :**

# Compte rendu FS74

du 05 février 2025



*100% Douaniers*

Auvergne-Rhône-Alpes

**Les agents n'avaient pas d'uniforme, pas d'arme, pas de bâton, pas de menotte et pas de GPB** et (les vestiaires et le matériel étant au sous-sol), une partie des agents (10) a été placée en autorisation d'absence exceptionnelle.

Les agents côtés ne pouvaient pas utiliser l'aubette (ni électricité, ni internet, ni chauffage). Les collègues de la surveillance ont été accueillis au sein des locaux des opérations commerciales afin d'assurer leurs missions de service public (détaxe).

**Une équipe de quatre agents a été déployée à l'AIG pour assurer le service public (sans arme, sans uniforme, sans GPB...). Cette situation n'est pas satisfaisante du point de vue de la sécurité, et devrait rapidement évoluer vers une forme de normalité. Nous le répétons, les agents ne peuvent pas être déployés sur ce site sans arme, il en va de leur sécurité.**

Pour le DR, le recours au placement des agents en autorisation d'absence ne s'imposait pas car les agents pouvaient être redéployés en contrôle en renfort d'autres unités. (situation très différente de la période COVID, il n'y a qu'une structure touchée)

## Le jeudi 30 janvier :

Intervention d'un électricien, retour de l'électricité, d'internet dans l'aubette, et redémarrage de la borne PABLO, Des **mobiles en civil avec brassard, GPB, arme avec étui port discret en renfort à Saint Julien BSE.**

Après évacuation de l'eau, les moniteurs de tir ont pu intervenir : **20 PSA et un HK ont été immergés.**

Les armes souillées ont été emmenées à Vallard pour nettoyage et vérification.

Les agents qui occupaient les casiers d'armement situés sous la ligne de la montée des eaux, se sont vus réattribuer un nouveau casier.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à une dotation collective (ce qui était envisagée au début) pour les armes, **l'unité est en sous-effectif et il y a suffisamment d'armes pour tous.**

Concernant le vestiaire les agents ne l'utilisent pas tous de la même façon. Les adjoints font un recensement des besoins en uniforme/chaussures/ GPB... en vue de leur remplacement.

Les **locaux ont besoin d'un nettoyage avec désinfection, les agents ne seront pas sollicités.** Cette tâche va être confiée à une société spécialisée, il ne faut pas qu'il y ait de manutention (sans précaution sanitaire) en raison de contamination possible, en effet l'eau qui s'est répandue vient notamment du circuit des eaux usées..

On connaît tous les difficultés de remplacement **des effets d'uniforme, le remplacement ne se fera pas via Géco d'après Mme LINDER**, mais directement auprès de la DG et du SCH ainsi qu'auprès de fournisseurs directs pour compléter les autres besoins (notamment pour les chaussures de service).

On nous a indiqué qu'actuellement il manque notamment un GPB féminin. En attendant, ceux qui n'ont pas de tenue complète de travail restent tenue civile avec brassard, arme et GPB.

## Le bâtiment :

La société VALLIER est intervenue le 4 février pour pomper, au départ elle devait prendre en charge le nettoyage mais elle a changé d'avis.

Nous avons appris en cours de réunion qu'une autre entreprise est disposée à intervenir, le devis en cours.

# Compte rendu FS74 du 05 février 2025



*100% Douaniers*

Auvergne-Rhône-Alpes

Lors des futures opérations de nettoyage la présence d'un agent des douanes sera nécessaire, afin de superviser le tri de ce qui doit être jeté.

Une déshumidification « industrielle » va également être menée sur le bâtiment. Le sous-sol va être condamné étant donné que le site devrait être détruit en « 2027 ».

Pour permettre au service surveillance de fonctionner, l'administration travaille sur plusieurs options :

- transformer le local procédure du rez-de-chaussée (face à la cellule) en salle d'armes. Ce local dispose déjà de grilles sur son unique fenêtre.  
Il sera cloisonné pour créer une circulation et intégrer une porte d'accès sécurisée. Néanmoins avant ces travaux, après un diagnostic amiante.
- les vestiaires :  
Il est envisagé l'installation d'une structure modulaire dans la cour douanière. Le Directeur Régional s'interroge sur la nécessité d'installer une douche dans cette annexe, le coût est en cause.  
Pour nous l'utilité n'est pas à démontrer. De plus, suite à la condamnation du sous-sol, condamne aussi les WC, nous avons formulé une demande pour y pallier.  
Il avait également été envisagé d'utiliser un logement Masse mais il y a 3km entre la brigade et la masse ce qui paraît compliqué à mettre en place (embouteillage, nombreux aller-retour brigade masse).
- les marchandises saisies :  
elles seraient stockées soit dans le coffre de la brigade, soit à Saint-Julien BSE ou à la DR en fonction.

**Le tableau électrique doit être remplacé**, estimation proche de 20 000 €, il est envisagé de le déplacer au rez-de-chaussée, ça fera augmenter la facture mais ainsi on ne craindra plus les inondations.

**La baie informatique doit également être remise en état.** Pour l'instant son déplacement au rez-de-chaussée n'est pas encore décidé.

**La chaudière est toujours HS** mais un électricien est à l'œuvre pour rétablir l'eau chaude.

**Prochamment une expertise sera menée sur le bâtiment. En attendant, le sous-sol reste condamné.**

**Le bâtiment est voué à la destruction mais les agents vont devoir encore y travailler au moins deux ans. Il est nécessaire d'effacer les traces de l'inondation, de se préserver du retour de l'eau, car elle reviendra. Les données du portail Géorisques sont formelles, le bâtiment est situé dans une « zone potentiellement sujettes aux débordements de nappes », risque FORT !**

**Nous serons très attentifs aux aménagements mais aussi au projet de relogement. Le futur bâtiment sera situé dans la même zone avec le même risque lié aux débordements de la nappe phréatique.**

Pour en savoir plus voici le lien :

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/3161/detail/01160/Ferney-Voltaire/commune/01210>

Vos représentants UNSA Douanes Léman : LEBAS D et PINAT Florian.

UNSA Douanes 6 rue Louise Weiss  
Bâtiment Condorcet • Télédoc 322 • 75703 PARIS Cedex 13

